



## Communiqué de presse

5 mars 2014

---

Contact Presse  
Alexandra DEFRESNE  
Tél : 01.43.57.16.16

Fédération des Conseils  
de Parents d'Elèves  
des Ecoles Publiques

108-110 Av. Ledru-Rollin  
75544 PARIS Cedex 11  
Tél : 01.43.57.16.16

e-mail :  
[fcpecom@fcpe.asso.fr](mailto:fcpecom@fcpe.asso.fr)  
Site : [www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr)

### Accessibilité et handicap : l'Ecole doit être exemplaire

La loi sur le handicap de février 2005 avait fixé 2015 comme date butoir pour rendre accessibles aux personnes handicapées les transports et les bâtiments recevant du public. Le gouvernement actuel a annoncé que cet objectif ne serait pas atteint en 2015.

Pour la FCPE, ce retard inacceptable a été pris à cause d'un manque de volonté politique évident des précédents gouvernements.

La FCPE espère que les « Agendas d'accessibilité programmée » (Ad'AP) que vont devoir mettre en place les collectivités créeront la dynamique pour qu'enfin l'accessibilité soit effective. Elle rappelle que la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République pose les fondements d'une école juste, exigeante et inclusive. Elle attend donc que l'Ecole soit exemplaire en matière d'accessibilité qui concerne autant les bâtiments que les pratiques pédagogiques, sans oublier la restauration et les transports scolaires !

La FCPE appelle les candidats aux élections municipales à se positionner sur cette question qui sera une préoccupation de leur prochain mandat !